



RÈGLEMENT

DEVENEZ RÉPÉTITRICE OU RÉPÉTITEUR

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les répétiteur·trice·s doivent être :

- élèves au Gymnase d'Yverdon : ils/elles s'inscrivent dans les branches qu'ils/elles souhaitent avec validation de leur niveau par leur maîtresse ou maître de branche ;
- anciennes et anciens élèves du Gymnase d'Yverdon suivant une formation supérieure dans la ou les branche(s) proposée(s) à l'appui scolaire. Ils/elles s'inscrivent en présentant leur titre du Gymnase et une attestation de leurs études en cours ;
- anciennes et anciens élèves du Gymnase d'Yverdon qui ne suivent pas une formation supérieure, mais qui avaient une moyenne générale supérieure à 4.5 dans la ou les branche(s) proposée(s) à l'appui scolaire. Ils/elles s'inscrivent en présentant leur titre et leur bulletin final de notes du Gymnase.

MODALITES D'INSCRIPTION ET TARIFS

La répétitrice ou le répétiteur :

- s'inscrit dans les branches qu'il/elle souhaite et indique le niveau des élèves (Primaire : 3-8H/ Secondaire I : 9-11H / Secondaire II : 1^{ère} et 2^{ème}/ 3^{ème} et examens), auquel·le·s il/elle souhaite donner de l'appui ;
- fournit les documents nécessaires à la validation de son inscription ;
- accepte que ses coordonnées de contact soient publiées sur le site internet du Gymnase d'Yverdon ;
- gère seul·e la prise de contact avec l'élève demandant de l'aide ;
- est libre d'établir son tarif et les modalités de rétribution.

Conseils

- Pour un appui de **45 minutes au gymnase** donné par un·e gymnasien·ne : 15.- CHF
- Pour un appui de **60 minutes**, Le CVAJ (Centre vaudois d'aide à la jeunesse) propose les tarifs suivants (déplacement inclus) :
 - Gymnasien·ne : 23.- CHF
 - Détenteur·trice d'une maturité, d'un diplôme, d'un CFC : 27.- CHF
 - Détenteur·trice d'un bachelor : 29.- CHF
 - Détenteur·trice d'un master : 31.- CHF

Le·la répétiteur·trice est inscrit·e pour une année scolaire.

QUALITE DU SERVICE

Au moment de l'inscription, chaque répétiteur·trice s'engage à ce que toutes les informations fournies soient exactes et conformes à la réalité. Une fois l'inscription du/de la répétiteur·trice effectuée, son dossier est examiné soigneusement.

Le Gymnase d'Yverdon se réserve le droit :

- de demander, à tout moment, au/à la répétiteur·trice des documents et informations supplémentaires pour garantir la qualité de son service ;
- de refuser son inscription si les conditions ne sont pas remplies ;
- d'exclure temporairement ou définitivement un·e répétiteur·trice en cas de non-respect du règlement ou en cas de comportement répréhensible.

RESPONSABILITE

Les utilisateur·trice·s (répétiteur·trice·s et demandeur·se·s d'aide) sont responsables des relations entre eux/elles et pour les mineur·e·s, leurs parents. Le Gymnase d'Yverdon décline toute responsabilité.

Les informations communiquées par le/la répétiteur·trice sont sous sa seule et entière responsabilité. Le Gymnase d'Yverdon ne saurait être tenu responsable des informations erronées contenues dans les annonces. Il se réserve la possibilité de corriger ou de supprimer les annonces qui contiendraient des informations erronées ou non autorisées. La modification ou la suppression des annonces par le Gymnase d'Yverdon ne donnera lieu à aucune indemnité au bénéfice du/de la répétiteur·trice ni de l'élève.

Le Gymnase d'Yverdon n'est nullement responsable en cas de conflit lié à la rétribution des répétiteur·trice·s.

CONTACT

Sandrine Amy, référente soutien à la formation : sandrine.amy@vd.ch